

P23/E2,190

W. F. Lighthall

GEO. R. LIGHTHALL

LIGHTHALL & LIGHTHALL,

NOTARIES, COMMISSIONERS, & C.

303 NEW YORK LIFE BUILDING.

*refer au
concordé*

Montreal, *15th* March 1901.

Eugene Guay, Esq.
Mayor of St. Henri -

Dear Sir. -

In bringing before you the property known as the Davidson Property at Cote St Paul, now the property of the Syndicate for the purposes of Hospital and Incineration for the use of the City of St. Henri, you will kindly permit us to draw attention to a few of its advantages. -

It has a frontage along the Canal of about 300 feet, has large Stone dwelling, Barns, Stables, Boiler House and several other erections thereon; the portion about say 1/2 is high ground watered from the Canal, the other portion is low ground (which can be approached by a separate road along the Gas Property) has the Government Ditch of the River St. Pierre passing through it a total superficies of over 13 arpents. -

The

P23/E2,190

W. F. LIGHTHALL
LIGHTHALL & LIGHTHALL,
NOTARIES, COMMISSIONERS, &c.
303 NEW YORK LIFE BUILDING.

Geo. R. LIGHTHALL

2 Montreal, 190

The advantages of the property to the City may be briefly pointed out, - Besides the larger house which might be used for Hospital purposes as it is isolated and removed from any neighbouring residences; it has a Brick house which could be made into a caretaker's or other residence, and plenty of outside buildings the whole abundantly supplied with water from the Canal; the large house (double) having cost about \$7500. to build. -

An Incinerator placed near the low ground would fill, in course of a few years, with refuse, that ground which would render it nearly as valuable for Manufactories as the front of the property which is well adapted for such purposes, having shipping facilities both by rail and water. -

It is confidently expected that in the course of the incoming summer the City Electric will be extended from the Exposition

P23/E2,190

W. F. LIDTHALL

GEO. R. LIDTHALL

LIDTHALL & LIDTHALL,

NOTARIES, COMMISSIONERS, &c.

303 NEW YORK LIFE BUILDING,

3. Montreal, 190

extension of Notre Dame Street where it now ends, to the Village of Côte St Paul passing the property both along side and in front.

The price asked for the whole is \$25,000⁰⁰, being slightly in excess of five (5) cents per foot it containing by actual measurement about 492,000 feet.

An early decision is required as the property is offered to others and the Syndicate feel that for such a low price they will have no difficulty in obtaining a purchaser.

With the plan now in your possession we hope to have an early answer as the Syndicate will sell to the first purchaser offering its price.

Yours truly for the Syndicate,

Wm. F. L. -

W. F. L. L. L.

P.S. Please address your answer to Wm. F. L. L. L.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8736

Wm. Kerr &
W. F. Lighthall
re terrain Davidson
comme Hôpital
18/3/01

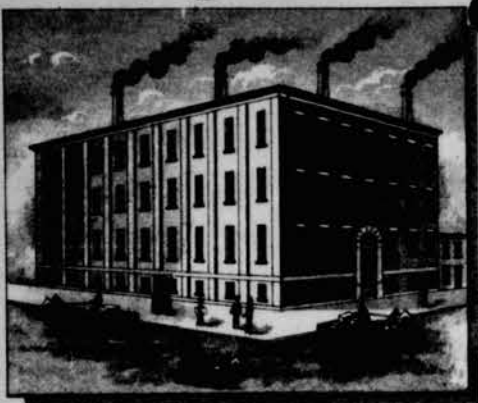


P23/E2,190

0130

P23/E2,190

H. LANG, President



adopté

"A.B.C." code used.

JAS. LANG, Sec. Treas.



OFFICES AND FACTORY
REMOVED TO
Montreal, March 19/1901.
(G. Wilson Notre Dame & St. James St.)
ST. HENRY, MONTREAL.

The Mayor and Council,
of the City of St. Henri,
Montreal,

Dear Sirs :-

In compliance with your By-law, No 109, we beg to certify
that we have employed, from May 1st., 1900, to January 1st., 1901 :

80 males
72 females
152 total.

and we have paid for wages, Twenty-six thousand, Four hundred and
Eighty-three---96/100 Dollars (\$26,483.96).

Of course this is for eight months only, as the balance of
the year we were in our old building, St. Monique St., Montreal.

Yours truly,
The Lang Manufacturing Co.,

H. Lang President.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8737

Lang. Manfg. Coy.
rapport de employes
et gages pay.

19/3/01



P23/E2,190

P23/E2,190

1
révisé au Comité
envoyé à place
Tardel

Au conseil de la cité de
St Henri

Memoire

Ayant eu une entrevue
avec M. H. S. Senechal après que
le conseil m'a noté vingt
cinq dollars \$25⁰⁰. Pour réparer
le cadran. Je ne puis donner
les garanties demandées.

Je devrais réparer trois
de ces appareils qui étaient
entravés dans le temps.

Pour garantir ce réparage
Il me faudra remplacer les
quatre systèmes complets
Et en plus j'aurai à isoler
le cadran de manière à
ce qu'il n'y ait aucune
possible possibilité de courts
circuits avec le mécanisme

P23/E2,190

Après examen faite je ne
peux que condamner le passage
tel qu'il est maintenant

La raison majeure est que
le mécanisme n'est pas
isolé ~~de~~ dans le cadran. Au cas
d'un court circuit il y aurait
grand danger pour mettre
le feu au clavier.

Je soumissionne de nouveau
pour remplacer et isoler tout
ce qui n'est pas fait d'après
la Barachan Indemnités ~~Assurances~~

Je garantirai et entretiendrai
le cadran à mes frais.
Lampes comprises qu'and
elles brûlent. Durant la période
d'une année à compter du
jour où je pourrai donner la
lumière sans aucun danger.
Ceci pour la somme de
cinquante quatre dollars 54^{00} /₁₀₀

P23/E2,190

On meure pour cinquante
dollar \$ 50⁰⁰ en n'étant pas
responsable de tenir de remplacer
les lampes quand elles brûleront

Je demeure votre
serviteur

J. P. D'Amour
Electricien

11243 St Antoine



St Henri Mars 20/1901

CITE DE ST.-HENRI

Archive No. 8738

Levis Davoust
Soumissionnaire pour le
clairage du cadran de
l'Eglise.

20/3/01



P23/E2,190

0130

P23/E2,190

Mon 20/1/901

Gentlemen

I will in as few words
as possible endeavour to explain
what I require, which is as follows
Mr Ormish who now occupies the
Blacksmiths shop would require more
room, and suggested that if I
would build another story in the
present shop - he would take another
lease. Now if you gentlemen will
accommodate me by giving your
consent, that I proceed with the
necessary work you will ever
be much obliged

To The Mayor
& Councillors
of St Henri

Yours truly
J. J. McCall
Montreal
Jan 20/31/01

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8739

J. D. Mc Call
Pre réparations a sa
shop de forgeron.
20/3/01



P23/E2,190

0 1 3 4

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8740

Rapport de la votation
du Règlement No 118
20/3/07

Voix: #118
St. Henri: Mun.
Règlements



P23/E2,190

0140

P23/E2,190

8 1 4 1

C. F. SISE, PRESIDENT.

W. G. SLACK, SEC-TREASURER.

FEDERAL TELEPHONE COMPANY,

(LIMITED)

Head Office: 30 St. John Street.

Bell Telephone Co Building
WADDELL BUILDING.

P. O. Box 608.

Montreal 71 (arch 21st 1901
189

Corporation of St. Henri;
St. Henri

Dear Sirs:

We have seventeen poles on
St. Viateur Ave and Canal Bank which are
now exclusively used by your
Fire Alarm Dept. We desire to sell
this route with poles as they stand
and will be glad to receive any
reasonable offer from you before
offering them to any other Company,

Your early reply will oblige

Yours truly
W. G. Slack
Sec. Treas

refais au Comité
de feu & Police



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. **8741**

*Federal Telephone Co.
offre de vendre ses po-
teaux rue Atwater.
27/3/01*



P23/E2,190

0141

P23/E2,190

TELEPHONE
MAIN 1896.

FACTORY:
ST. HENRI.

refers au event
THE MOSELEY SHOE LEATHER CO.
MONTREAL.

March 22 1901

Messrs Primeau & Godere
St James St.

Gentlemen,

Your favor of March 18th is received, and note your request for payment of claim of City of St Henri, 67⁰⁰ and 70⁰⁰ total 137⁰⁰. We do not understand what these items are for. Have we ever had account of them before? We supposed all costs had been paid as we were particular to pay all accounts of the Rent at the time, but may have missed the one. Please give us particulars, as the present board of directors will want full details.

Yours truly

THE MOSELEY SHOE LEATHER CO.

A. LePacsson
Secretary.

COMMUNICATION
1901 27 MAR
CITE DE ST. HENRI.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8742

The Moseley Shoe Leather Co.

27/3/01



P23/E2,190

0145

P23/E2,190

St. Henri 22 March 1901

S. Senecal Esq
Lobby Law Town St. Henri

Dear Sir

Your rec^d and would enter my protest
against the Town of Westmount establishing a
Contagious Hospital at the foot of the Hill
where they had secured ground for the purpose of
incinerating the Town refuse.

Should such a scheme be carried out our properties
would be become unuseable and entirely damaged
and in my opinion cause an exodus from
that part of our Town. I earnestly hope you
will use all due diligence in preventing the
same.

Yours Truly
Wm. H. Kerr



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. **8743**

Wm. M. Kerr
re Hospital de Westmount
27/3/07



P23/E2,190

0143

P23/E2,190

22 Mars 1901
Province de Québec
Cité de Saint-Henri

A une session de Comité
Général du Conseil de la Cité de Saint-Henri,
tenue à Saint-Henri, au lieu ordinaire des ses-
sions du dit Comité. Vendredi le Vingt-deuxième
jour de Mars Mil-neuf-cent-un. Conformé-
ment à la loi, à laquelle session sont pré-
sents M. M. les Echevins Wilfrid Robidoux
Alfred Leduc, Charles Fortier, Domina Gagné
Wilbrod Labrieche et Jos. Villeneuve formant un
quorum sous la présidence de M. Chs. Fortier.

Il résolu et adopté par résolution du Comité
Général comme suit:

Résolu que la tonne d'arrosage soit sous la
conduite de Mr. Philippe David pour le
Quartier St. Augustin.

Résolu et adopté que le Greffier soit autorisé
de notifier M. M. Prevost & A. Riel d'avoir à
laisser le terrain du dépôt de la Cité, qu'ils
occupent à la Côte St. Paul pour un fondoir,
etc au 1^{er} Mai prochain.

et la séance est levée -

L. Luceel
Secrétaire

J. J. J. J. J.
President -



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8744

Comité General
"Philippe David
"Lionel D'Amour -
"Prevost & Riel -
22/3/01



P23/E2,190

P23/E2,190

Primeau & Coderre

Avocats,
Procureurs, etc.

*
Eugene Primeau LL.B.
Louis Coderre, LL.B.

*
No. 97, RUE ST-JACQUES,
EDIFICE DE LA BANQUE DU PEUPLE.

TEL. BELL, MAIN 2784

BUREAU DU SOIR :
3863 RUE NOTRE-DAME, ST-HENRI.

copie au Comité

Montreal, 23 Mars 1901

M. L.N. Sénécal,

Greffier de la Cité de St-Henri.

Cher monsieur/

Nous avons transmis la réclamation de St-Henri à The
Moseley Shoe leather Company re la somme de \$137.00.

Veillez trouver leur réponse ci-jointe.

Aussitôt que vous nous aurez fait parvenir la réponse
que vous jugerez à propos de faire à ces messieurs, nous nous empresserons de continuer les procédés.

Bien à vous,

Primeau & Coderre

COMMUNICATION

1901 27 MAR

CITE DE ST. HENRI



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8745

L. Codere
re Moseley Shoe Leather Co.

23/3/01



P23/E2,190

0143

P23/E2,190

MONTREAL WATER & POWER
IMPERIAL BUILDING.
ALBERT CARVELL, SECRETARY.

*refaire a l'avenue de
Lafite*

P. O. Box 603.

Montreal, 23rd March 1901.

L.N. Senecal Esq.

Clerk & Treasurer

City of St. Henri.

Dear Sir/

We have your letter of 22nd inst, and would refer you to our letters of 22nd June 1900 and 30th July 1900, regarding repairs to asphalt pavements in St. Henri.

We advised Mr. Vanier that this Company was not responsible for any repairs which may have been made by Desormeau & Charette, and we beg to return the account which you have sent us, and which cannot be entertained by this Company.

Yours very truly,

Albert Carvell

I. Enclos.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8746

Montreal Water & Power
(A. Carvel) Co
reparages a l'as-
phalte. 23/3/01



P23/E2,190

0140

P23/E2,190

23 Mars 1901
Province de Québec
Cité de Saint-Henri

A une session du Comité des
Batisses du Conseil de la Cité de Saint-Henri,
tenue a Saint-Henri, au lieu ordinaire des
sessions du dit Comité, Samedi le vingt-
troisième jour de Mars mil neuf cent un
conformément a la loi, a laquelle session
sont présents M. M. les Échevins Joseph
Senécal et Napoléon Lavoie formant un
quorum sous la présidence de Monsieur
Joseph Senécal.

Il est résolu et adopté par résolution du
Comité des Batisses comme suit:

Il est résolu que M. M. J. Bte. Cyr. Olivier Dion
et Gaie Lalonde soient nommés evalua-
teurs de la Cité de Saint-Henri pour l'année
1901, aux conditions de salaire de \$200.00 à
chacun d'eux avec l'obligation de faire
complètement le rôle, entendre les plaintes
et faire rapport etc..

et la séance est levée

Joseph Senécal

L. M. Senécal *Président*
Secrétaire.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8747

Comité des Batisses

"Nomination des
Évaluateurs -

"J. Ste. Cyr -
"Gaie Lalonde

"Olivier Dion -

23/3/01



P23/E2,190

P23/E2,190

Municipalité de la Paroisse
de la Côte St. Paul
25 Mars 1901

Monsieur Secrétaire - Trésorier
de la Ville de St. Henri

Monsieur



Le Conseil municipal
de la Paroisse de la Côte St. Paul
m'a chargé de vous avertir qu'un
établissement, érigé sur le terrain
du dépôt de votre ville, répandait
au loin une odeur nauséabonde
par la combustion qui s'y faisait
d'animaux morts etc.

Pour vous faire de remédier
à cet état de chose en faisant dis-
paraître au plus tôt cette nuisance
dont tout le monde se plaint
dans la municipalité

J'ai l'honneur d'être etc.

Joseph Dubertin
Sec. Trés.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8748

Cote St. Paul
Jos. Aubertin +
se plaint d'un fon-
doin établi sur le ter-
rain du dépôt
25/3/01



P23/E2,190

0 1 4 0

P23/E2,190

0 1 4 7

reçu au Compt
de J. P. Paulne



St-Henri 25 Mars 1901

@ Son honneur le Maire et
Messieurs les Echevins
de la Cite de St-Henri

Messieurs

J'ai l'honneur de solliciter
de votre bienveillance l'autorisation de faire le vidan-
gage des fosses d'avancees citernes d'égout etc pour et
dans les limites de la Cite de St-Henri, j'ai
l'esperance voulue et suis en état de donner satisfac-
tion sur plus particuliers, je paierai la licence
requise et me tiendrai responsable pour tout dom-
mages resultant de ma négligence ou celle de
mes employés, Je m'engage à faire le nettoyage
des lieux d'avancee etc à raison de 07 1/2 centins du
pied cube ou à \$2.50 par voyage de cinq quarts,
me reservant le droit de contracter avec les interesés
pourvu cependant que le prix ne depasse pas les taux
ci-haut, j'espere que vous prendrez cette application
en serieuse consideration et obligerez

Vote obeissant serviteur

J. P. Paulne
37 a Rue Maria



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8749

J. P. Baulne
demande le permis
de faire les visages
(night soil) 25/3/01



P23/E2,190

0144

P23/E2,190

0 1 5 0

No 10, Bishop St., Montreal.
Manchester Wire Works.

TELEGRAMS -
"IRKDALE, MANCHESTER."

Smedley Road.

Manchester Mar 25 1901

To The Mayor & Council of St Henri.

Dear Sirs,

Messrs G. H. Johnson & Sons Ltd,
Wire Manufacturers, of Manchester,
England, propose to carry on a
branch of their business in St Henri.

The character of the work, is clean
and dry, with no smells.

The machinery will be driven by
electric power.

The size of the building to be erected
at once is 100ft x 30ft, but the
land secured for future extensions
is 100ft x 100ft.

Tweny hands, skilled labour, are
expected to be employed, within

*referred to
Municipal
Council
see report on
refer au
Comité*

COMMUNICATION
1901 27 MAR
CITE DE ST. HENRI.

COMMUNICATION
1901 27
CITE DE ST. HENRI.

a year or thereabouts with a
pay-roll of \$10,000 per annum.
The cost of Buildings & Land will
be about \$4000: The cost of the
Machinery, when complete, will
be about from \$10,000 to \$15,000,
We herewith ask you to give us
an exemption of all taxes for
a period of ten years.

Yours truly,

pro G. H. Johnson & Sons Ltd

Chas. Johnson.

ALLO DES MINUTES
1901
27 mars
CITE DE ST. HENRI.

Kindly address reply to
No 10, Bishop St.
Montreal.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8750

C. H. Johnson & Sons Ltd.
demande des avantages
glo. 25/3/01



P23/E2,190

0 1 9 0

P23/E2,190

*refais au Comité de
chauffage*

COMMUNICATION
1901 27 MAR
CITE DE ST. HENRI.

St. Henri 25 Mars 1901

FULLIO DES MINUTES
195
27 mars
1901
CITE DE ST. HENRI

*À son honneur le maire
et à Messieurs les échevins
de la Cité de St. Henri*

Messieurs

*À l'approche de l'été on
pense au balayage de
l'asphalte sur la rue Notre Dame
voilà pourquoi j'ai résolu de
vous offrir mes services, je me
sens capable de garantir
l'avance qu'en me confiant
cette charge, vous aurez*

P23/E2,190

satisfaction entière
Je dois vous faire remarquer que
je suis un simple citoyen de
la cité et à ce titre, comme
celui de Travailleur ponctuel
et sobre, je crois mériter votre
confiance
Espérant que la présente sera
favorablement accueillie de
votre honorable conseil
Je demeure votre très dévoué

Amable Brunet
100 Lacroix

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8751

Amable Bruneh
demande le contrat
du balayage de l'as-
phalte.

25/3/01



P23/E2,190

P23/E2,190

Montréal, 26 Mars 1901.

Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers de la Cité
de St-Henri,

St Henri.

Messieurs,

refuse

J'ai l'honneur de faire application
pour la position d'évaluateur de la Cité pour le prochain
terme. Je suis un des anciens de St-Henri, je connais la
propriété, et cette demande de faveur est la première que
j'adresse à votre corporation. J'espère que vous prendrez
ma demande en sérieuse considération et voudrez bien m'ac
corder cette position que je crois être en état de remplir
à votre satisfaction et à la satisfaction générale.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maire et Messieurs les
Echevins,

Votre bien dévoué,

U. J. L. L.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8752

Usmer Lanctoh
demande la position
d'évaluateur
26/3/07



P23/E2,190

P23/E2,190

Primeau & Coderre

Avocats,
Procureurs, etc.

Eugene Primeau LL.B.
Louis Coderre, LL.B.

No. 97, RUE ST-JACQUES,
EDIFICE DE LA BANQUE DU PEUPLE.

TEL. BELL, MAIN 2784

BUREAU DU SOIR
3663 RUE NOTRE-DAME, ST-HENRI.

Montreal, 28 Mars 1901

Au maire et aux échevins de la cité de Saint-Henri,

Messieurs,

Le 13 mars 1901, votre conseil passait la résolution suivante:

"Il est résolu que le comité des Finances et l'avocat de
"la cité s'entendant avec les avocats de Westmount et de
"Ste-Cunégonde pour en venir à un règlement s'il y a lieu
"dans l'affaire de réclamation de Alfred Meloche, et fas-
"sent rapport au conseil, sans préjudice aux causes pen-
"dantes et à venir."

Agissant en conformité avec cette résolution, nous avons
eu dans les circonstances devoir régler cette affaire, et nous avons
l'honneur en conséquence de vous faire rapport:

19. Cette action avait été prise par Meloche, contre la
cité de Ste-Cunégonde pour une somme de \$173.00, dommages qu'il pré-
tend avoir souffert par suite de l'inondation de sa cave survenue au
mois de février 1900, et résultant de l'insuffisance de l'égout col-
lecteur de la rue St. Jacques.

20. La cité de Ste-Cunégonde ainsi poursuivie, se basant
sur les contrats faits en 1885 et en 1890 avec St. Henri et Westmount
respectivement, au sujet du raccordement des canaux d'égout de ces

deux



P23/E2,190

Primeau & Coderre

Avocats,
Procureurs, etc.

*
Eugene Primeau LL.B.
Louis Coderre, LL.B.

*
No. 97. RUE ST-JACQUES,
EDIFICE DE LA BANQUE DU PEUPLE.

TEL. 8844, MAIN 2784

BUREAU DU SOIR :
3663 RUE NOTRE-DAME, ST-HENRI.

Montreal, 190.....

2

deux municipalités avec celui de Ste-Cunégonde, a poursuivi St-Henri et Westmount en garantie.

3^o. Que Maloche qui est un épicier, ait subi dans ces circonstances des dommages au montant de \$173.00, nous en sommes convaincus; de même aussi nous sommes d'opinion que Ste-Cunégonde aurait été condamnée à lui payer cette somme de \$173.00;

4^o. Les jugements rendus dans la cause de Vanier vs Montreal & Ste-Cunégonde & St-Henri & Westmount, jugement que vous connaissez tous, nous permettaient certainement d'espérer que l'action en garantie de Ste-Cunégonde contre St-Henri, serait renvoyée.

5^o. Toutefois comme Maloche se déclarait prêt à accepter en règlement final, en paiement de la dette et des frais, la somme totale de \$200.00; comme les autres cités en cause, savoir Ste-Cunégonde et Westmount, étaient disposés à payer chacune le tiers de cette somme, si St-Henri voulait en faire autant; vu que les frais d'enquête dans ces trois causes seraient considérables et s'élèveraient au moins à six ou sept cents piastres, et que, quelle que fût l'issue du procès, Saint-Henri devrait toujours payer une certaine somme pour frais d'enquête non chargeables à la partie perdante, nous avons cru sage d'accepter de payer le 1/3 de cette somme de \$200.00;

P23/E2,190

Primeau & Coderre

Avocats,
Procureurs, etc.

*
Eugene Primeau LL.B.
Louis Coderre, LL.B.

*
No. 97, RUE ST-JACQUES,
EDIFICE DE LA BANQUE DU PEUPLE.

TEL. BELL. MAIN 2784

BUREAU DU SOIR :
3663 RUE NOTRE-DAME, ST-HENRI.

Montreal, 190

3

62. Si le conseil approuve notre rapport, monsieur Meloche se désistara de l'action prise contre Ste-Cunégonde et Ste-Cunégonde se désistara également des actions en garantie prise contre St-Henri & Westmount. Ces désistements seront produits en cour et jugement sera rendu en conséquence.

72. De plus, Meloche et Ste-Cunégonde nous remettrons, pour faire partie des archives de la cité de Saint-Henri, le document que nous annexons au présent rapport. Vous pouvez y voir que "ce règlement est fait dans le seul but d'éviter des frais et sans réserve de tout droit et sans admettre aucune responsabilité, il est entendu que ce règlement ne pourra jamais être invoqué comme une admission de responsabilité.

82. Westmount ne serait pas appelé à signer ce document, parce que Westmount n'est pas partie dans l'action en garantie prise par Ste-Cunégonde contre St-Henri, seulement le même document signé par Meloche & Ste-Cunégonde sera remis à Westmount en règlement de l'action en garantie prise contre Westmount.

92. Si vous acceptez notre rapport, ce que nous nous permettons de vous suggérer de faire dans l'intérêt bien entendu de la cité, vous voudrez bien autoriser monsieur le greffier à préparer un

chèque

P23/E2,190

Primeau & Coderre

Avocats,
Procureurs, etc.

*
Eugene Primeau LL.B.
Louis Coderre, LL.B.

*
No. 97. RUE ST-JACQUES.
EDIFICE DE LA BANQUE DU PEUPLE.

TEL. BELL, MAIN 2784

BUREAU DU SOIR :
3663 RUE NOTRE-DAME, ST-HENRI.

Montreal, _____ 190__

4

chèque pour \$66.67 à l'ordre de M.M. Adam & Mathieu, procureurs de la
cité de Ste-Gunégonde, qui devront alors sur remise de ce chèque, signer
le document ci-annexé comme ayant reçu le dit chèque.

Nous avons l'honneur d'être,

Messieurs du conseil,

Vos obéissants serviteurs.

Joseph Villeneuve
Président des firmes
W. Labrichy *membre des Comités*

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8753

Rapport du Comité
de Finances re Alfred
Meloche.

28/3/01



P23/E2,190

P23/E2,190

(Form 57)

The Lachine Rapids Hydraulic & Land Co. Limited.

160 MCCORD STREET.

CONSUMERS' WIRING REPORT.



Montreal, March, 28TH. 1901.

Name St. Henry Town Hall,

Address St Henry.

THE electric installation on your premises has been inspected in accordance with the Canadian Fire Underwriters Association Rules and Regulations, as adopted by the Insurance and Electric Companies and Municipal authorities, and has been found to have the following defects:

No Main Cutout, replace wood Cleats by Porcelain Cleats. No moulding joints on fixtures.



IMPORTANT NOTICE. This Company, recognizing the vital necessity of clearing such defects without delay, both for the integrity of its service and the safety of yours and its own property, hereby requests that you will have them removed before April, 15th. 1901. If the work is not finished by that date we shall, in order to protect your interests and our own, with as little inconvenience to you as is possible under the circumstances, disconnect our lines from your service until such time that you may notify us that it is again safe to connect them.

As this matter is of prime importance, we ask that you give it your immediate attention and notify us in writing as soon as the required changes are completed.

Notification of the above electrical defects must not be considered as implying that no others exist but rather as indicating that the whole wiring should have a thorough examination and overhauling when the above defects are being rectified. See pages 155-156 City Directory for wiring contractors.

Yours truly,

A duplicate of this report, has been sent to the Fire Underwriters. The Lachine Rapids Hydraulic & Land Co. Lt'd. [Signature]

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8754

The Machine Rapids Hydran. + Lande
re reparations au system
d'eclairage.
28/3/01



P23/E2,190

P23/E2,190

Je compte sur votre influence
et votre activité pour empêcher
la dépréciation des propriétés
dans St-Henri. Mes locataires
parlent déjà de partir pour
cette raison.

Veuillez accepter mes remercie-
ments anticipés.

A. Papineau.

Montréal, 29 mai 1901

COMMUNICATION

1901 2 AVR

CITE DE ST. HENRI.

M. Eugène Guay,
Maire de St-Henri

Cher Monsieur,

J'apprends que le
Conseil de Westmount se propose
de bâtir un hôpital sur la rue
Green en face de ma propriété.
J'espère que le Conseil de St-Henri
empêchera cette injustice; il ne
manque pas de terrain dans
Westmount pour bâtir un hôpital et
il est bien étrange qu'ils veulent
le bâtir sur les limites de St-Henri.

Je

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8755

S. Pagnuelo
re Hopital de
Westmounk
29/3/07

P23/E2,190

29 Mars 1901.
 Province de Québec }
 Cité de Saint-Henri }

A une session du Comité
 Général du Conseil de la Cité de Saint-Henri,
 tenue à Saint-Henri, au lieu ordinaire des ses-
 sions du dit Comité Vendredi le Vingt-neuvième
 jour de Mars dernier conformément à la loi
 à laquelle session sont présents Mr le Maire
 Eugène Guay, et M. M. les Echevins W. Robidou,
 Chs. Fortier, W. Labriche, D. Gagné, Jos. Senecal
 et Alfred Leduc formant un quorum sous la
 présidence de Mr. le Maire.

M. M. Amédée Major et Onés. Pattenaude sont pré-
 sents au Comité.

Il est résolu et adopté par résolution du Comité
 Général comme suit:

Résolu et adopté que le Greffier soit autorisé
 à informer la "Bell Telephone" que la "Federal
 Telephone" offre de vendre à la Cité de St. Henri
 une ligne de poteaux télégraphiques sur
 la rue Atwater.

Résolu qu'une licence de vidangeurs pour
 le curage des fosses d'aisance soit accordée à
 M. M. F. L. Rozon et Edouard Poirier d'après
 le règlement du Comité d'Hygiène.

Résolu et adopté que le Greffier soit auto-
 risé à informer The Alaska Feather &
 Down Co. qu'elle ait à produire un é-
 tat sur le nombre de ses employés le mon-
 tant de salaire payé, la date de la mise
 en opération, et l'informer que la résolution
 accordant l'exemption de taxe n'est pas
 encore



P23/E2,190

encore passie

le Bref. de déclaration C. S. No. 597 A. Laliberté
Vs. la ~~la~~ Cité re dommages pour accident
Référé à l'avocat de la Cité
et la séance est levée.

L. M. Sureau

Secrétaire

E. Y. Gagnon

Président

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8756

Comité Général

- " A. Major -
 - " O. Patenaude
 - " Federal Telephone Co
 - " J. L. Rozon
 - " Ed. Poirier
 - " Alaska I+D. Co.
 - " J. A. Laliberté
- 29/3/01



P23/E2,190

Rapport de la Cour du Recorder
de la
Cité de St Henri.

Je, App Archambault, greffier de la Cour du Recorder de la Cité de St Henri, ai l'honneur de faire rapport des causes entendues durant le mois de Mars 1901, et de faire remise des argents perçus,

causes criminelles ou offenses	\$ 65, 00
causes civiles	6 50
Total	\$ 71, 50

Votre bien dévoué,
App Archambault
AAR



Causes criminelles ou offenses

9	Le Roi	vs Deschamps	
10	"	vs Nelson Paulin	
11	"	vs Leonard	13 00
12	"	vs Jubinville	8 00
13	La bite	vs Belin	5 00
14	Le Roi	vs Choquette	
15	"	vs Deschamps	
16	"	vs Lemieux	
17	"	vs "	
18	"	vs J Lapointe	
19	"	vs Gamache	2 00
20	"	vs McLeod G.	5 00
21	"	vs McLeod J	
22	"	vs Terrier	2 00
23	"	vs Dore Ls fils	
24	La bite	vs Bohon	2 00
25	"	vs Georges	2 00
26	Le Roi	vs Daignault	13 00
27	"	vs "	13 00
28	"	vs Baker	
			65 00

Causes civiles

812	abinoitch	vs Parent	50
813	do	vs Racicot	1 00
814	do	vs Prevost	50
815	Desp Aduis	vs Raley	1 00
816	abinoitch	vs Leclerc	1 00
817	"	vs Roi	50
818	"	vs Arbertin	1 00
819	Le Petit	vs Laporte	1 00
		Total.	\$ 71.50

Mars 1901

Rapport
de la

Com du Recorder

\$71.50

Cheque reçu \$71.50
le 24/01/01

P23/E2,190

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8757

Cour du Recorder
Rapport du Greffier
30/3/07



P23/E2,190

P23/E2,190

*arrived at
four o'clock*
The Merchants Cotton Company.

Montreal, March 30th 1901.

Eugene Guay Esq.
Mayor of St. Henry.



The bearer Remuel
Chabot has worked for me during the last ten (10) years,
he wishes to make application for a position in the St.
Henry Fire Dept, I can say in his behalf that I
always found him a trustworthy honest sober steady young
man & I would consider it a favor if you would use
your influence in trying to secure him a position. He
has a family of small children & his reason for giving
up his present situation is age of indoor work not agree-
ing with his health.

I might say he is
a Bro. Trustee if that has any weight in the matter,
apart from all this, I will repeat again that he is
a man (at least I have always found him so) that
is worthy of your consideration.

I now leave the matter
in your hand knowing that your good office has been
used for benefit of the working people of St. Henry in
the past.

Hoping you will again

P23/E2,190

The Merchants Cotton Company.

Montreal, March 30th 1901.

use your influence in this case.

I am

Yours Resp
Samuel J. Pittenworthe

Trésorier, Cloth Room
Merchants Cotton Co

Parle l'anglais comme
le français âgé de 26 ans



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8758

S. J. Butterworth
recommande M
Romuald Cholette.
30/3/07



P23/E2,190

P23/E2,190

devenue

Depenses Generales au 30 Mars 1901

Appropriations

Bureau du Conseil	931 93	3700
Cours du Recorder	275 02	1300
Hôtel Ville	232 08	1000
Santé Publique	591 79	3940
Intérêts	680 40	46000
Billets & Emprunts	248	
Salaires de la Brigade Station	1702 50	6810
Entretien H&P	164 07	1750
Salaires de la Brigade	1235	4940
Telegraphes & Alarms	1	400
Fourage	221 38	900
Habilllements	279	900
Parc	5	800
Chemins	6928 78	19910
Contingents	1359 26	3600
Entretien des Personnes	68	1600
Voitures	525	
Entretien de la Neige	3530 20	6300
Banque St. Elisabeth	364	1450
Fonds de secours aux Pauvres	51	450
Frais Logement	642 54	3400
Délegations	90	800
Domages	100	1700
Papeterie	835	250
Auditeurs 1900	300	

2000248

6706



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. **8759**

Rapport des Credits

30/3/01



P23/E2,190

P23/E2,190



Monsieur le Maire
de la Cité de St. Henri.

Monsieur le Maire,

Je viens vous demander, comme
les années précédentes, si vous voulez bien nous
aider cette année encore à fournir aux enfants
vraiment pauvres les habits nécessaires afin
qu'ils puissent faire convenablement leur premi-
ère communion. Je verrai moi-même à ce
qu'il n'y ait que les véritables nécessiteux qui
soient ainsi secourus.

Tout en vous remerciant d'avance,

Monsieur le Maire,

Je laisse à Dieu de vous récompenser digne-
ment de votre charité envers les petits pauvres.

Votre bien dévoué serviteur.



Charles. N. Rousseau ptes
St. Henri de Montréal
1er Avril 1901.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8760

Rev. C. J. Rasconi
demande au Conseil
des habits 1^{er} commun
aux enfants pauvres.
1/4/01



P23/E2,190

P23/E2,190

Province de Québec }
Cité de St. Henri. } Le Jos. J. Litalien ayant été
dûment nommé auditeur de la
Cité de St. Henri, pour l'année
mil neuf cent un, fait serment que
je remplirai bien et fidèlement
les devoirs de ma charge et cela
au meilleur de mon jugement et



de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté devant
moi à St. Henri.
ce 2^e jour de mai 1901

Jos. J. Litalien
L. M. Sureau
off

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8761

Jos. Alb. Villeneuve
prête serment comme
auditeur

2/8/1901



P23/E2,190

P23/E2,190

GEORGE W. YOUNG, PRESIDENT.
LUTHER KOUNTZE, VICE PRESIDENT.
JAMES TIMPSON, 2nd VICE PRESIDENT.

ARTHUR TURNBULL, 3rd VICE PRESIDENT.
CLARK WILLIAMS, TREASURER.
WILLIAM P. ELLIOTT, SECRETARY.

RICHARD M. HURD, ASST. SECRETARY.
CALVERT BREWER, ASST. TREASURER.
ALEXANDER PHILLIPS, MANAGER FOREIGN DEPT.

United States Mortgage & Trust Company

59 CEDAR STREET,
THE MUTUAL LIFE BUILDING.

CAPITAL \$ 2,000,000.
SURPLUS \$ 2,500,000.

CABLE ADDRESS:
"TRUSTGAGE" NEW YORK.

Ter-FB. *New York*, April 2, 1901.

Hon. L. N. Senecal, City Clerk,
St. Henri, Quebec, Canada.

Dear Sir:--

We beg to acknowledge receipt of your favor of March 30th, in matter of the proposed issue of \$200,000 Debentures by your City. In reply, we would say that this Company does not engage in the business of the purchase and sale of municipal securities, our interest in such being in connection with our system for the issue and protection of public obligations. This plan has now been in operation several years and has been found to be of great value to municipalities in assisting them to dispose of their securities to good advantage, as well as in protecting them against the possibility of loss through accident or fraud.

Bonds issued in accordance therewith are prepared from finely engraved steel plates and each one bears a certificate of genuineness signed in the name of this Company.

To municipalities adopting our plan we offer to distribute to a selected list of 200 or more dealers and investors, notices of

P23/E2,190

No. 2. To Hon. L.N. Senechal, City Clerk,
St. Henri, Canada. DATE April 2, 1901.

sale which should be furnished us by the City. This method of advertising has been found to be very effective in obtaining bids from parties not reached through the ordinary advertising channels.

We also offer our services in an advisory way in all matters pertaining to the issue and sale of the securities and may say that our experience has often been of value in this connection.

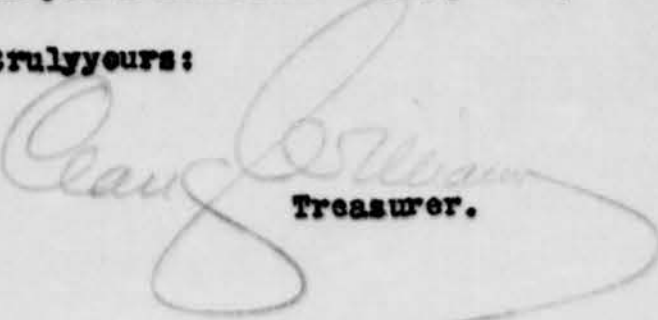
Our charge for the preparation from our steel plates and certification of 200 \$1,000--50-year Coupon bonds, or Debentures would be \$514.00, which is but a small fraction of the original cost of the steel engraving employed in the preparation of the bonds.

We enclose, herewith, a specimen copy of bonds and call your particular attention to the fine steel engraving underlying both text and coupons which engraving, together with our certificate affords ample protection against the possibility of duplication.

Should you be in New York, we would be glad to have you call at this office and give us an opportunity to further explain the workings of our plan.

Hoping to receive from you a favorable reply, I am,

Very truly yours:


Treasurer.

Enclosure:

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8762

United States
Mortgage & Trust Co.
re impression des dé-
bentures - 2/1/07



P23/E2,190